

L'impact du bilinguisme arabefrançais sur la construction de l'identité nationale des jeunes au Liban

Intervention

au colloque international :

« Les défis de l'éducation à la citoyenneté à l'ère du numérique face aux crises et à la mondialisation »

organisé par l'Association Libanaise pour le Renouveau Educatif et Culturel en partenariat avec la Faculté de Pédagogie de l'Université Libanaise, l'Université Islamique du Liban, l'Institut Libanais d'Éducateurs de l'Université Saint-Joseph, et en coopération avec l'Ambassade de France, le Ministère de la Culture, l'Institut Français d'Orthopédagogie, le Conseil National de l'Audiovisuel, l'Université Aydin d'Istanbul en Turquie - Le Département de sociologie, la Fondation Diane, le Centre de développement des ressources humaines pour les études et la recherche à Berlin et l'Association Al Nour.

Liban - Hadath - Cité Universitaire Rafic Hariri

Dr Maria Habib

**Maitre de conférences et chercheuse à l'institut Libanais d'éducateurs,
Université St Joseph**



TITRE : Bilinguisme Arabe/ français et représentations identitaires des jeunes au Liban

RESUME : Notre recherche s'inscrit dans le cadre général des recherches sur les représentations identitaires et plus particulièrement celles liées au bilinguisme français/Arabe. Nous y étudions, à travers des tests conçus et construits à cet effet, les réponses associatives des élèves libanais en classe de terminale, fréquentant des établissements scolaires représentatifs du terrain libanais. Nous avons élaboré et mis en œuvre une méthode spécifique d'identification des représentations inspirée du cadre général de la théorie du noyau central. Une analyse quantitative et qualitative des données recueillies, a fait apparaître les enjeux et les interactions sur le plan culturel et sur les représentations identitaires quand deux langues sont en présence. Nos résultats dévoilent l'influence du français langue seconde et de la culture qu'il véhicule sur la construction des représentations. Cette étude a montré qu'il n'y a pas de dichotomie entre les deux cultures et les deux langues malgré la distance linguistique et culturelle qui les sépare ; et qu'il n'y a pas de rupture psycho linguistique quand le sujet passe d'une langue à une autre. La langue française aux côtés de la langue arabe, enrichit les sujets sur le plan culturel et personnel mais n'arrive pas à sur planter la culture véhiculée par la langue arabe. Toutefois cette complémentarité entre les deux cultures confère aux sujets une souplesse et une capacité de s'adapter en fonction de la situation et du contexte. C'est cette complémentarité entre les deux cultures qui est l'essence même de l'originalité de l'identité des libanais.

MOTS-CLES : Représentation- Représentation identitaire- Culture- Identité- Français langue seconde-



TITLE : Arabic/French bilingualism and identity representations of young people in Lebanon

SUMMARY: This study lies within the general scope of research on the representations, and more particularly those related to the bilingual's French/Arabic. We have created and elaborated targeted tests through which we have studied the associative answers of G12 Lebanese students attend representative schools of the Lebanese ground. The analysis is based on a created method of identification of the representations which is based on the theory of the "noyau central" (central core). A quantitative and qualitative analysis of the data's acquired, shows the issues and interactions on the cultural level and on the representations of identity when two languages are present.

The results reveal the influence of the French as a second language and its culture on the construction of representations. This study shows that is no dichotomy between the two cultures and the two languages even though the linguistic and cultural distances that's separate them. There is no psycholinguistic rupture when the subject goes from one language to the other. The French language alongside the Arabic language enrich the subjects on a cultural and personal level but can't manage to substitute the culture conveyed by the Arabic language. This complementarity between the two cultures gives the subjects a capacity to adapt according to the context. It is this complementarity between the two cultures which is the very essence of the originality of Lebanese identity.

Key Words: representation, identity representation, culture, identity, French as second language

1 Bref aperçu historique

Le Liban est l'un des grands témoins de l'histoire de l'humanité : il a été occupé au cours des siècles par diverses civilisations et fut ainsi de tout temps un espace polyglotte, un espace de rencontre entre l'Orient et l'occident.

Le français et l'anglais, sont les deux langues occidentales qui ont toujours figuré au Liban aux côtés de la langue arabe exerçant des fonctions différentes et complémentaires.

Il est important de souligner que contrairement à la plupart des pays francophones, l'implantation du français au Liban remonte bien avant le Mandat Français, (1920-1943). En fait au début du XVI siècle, une alliance stratégique entre le roi François 1^{er} et le souverain Soliman le Magnifique octroie à la France le privilège de commercer librement dans tous les ports ottomans. Cette entente, une première entre un empire chrétien et un empire non chrétien, confère au roi de France le rôle de protecteur officiel et exclusif des chrétiens d'Orient. (Hafez 2006). Mais c'est surtout grâce aux missions religieuses que la France, protectrice des chrétiens d'Orient, installe son influence au Liban. Les congrégations (Jésuites, Capucins, Lazaristes, la Sainte Famille, les frères des Écoles chrétiennes, les Maristes, les Filles de la Charité) fondent des écoles et réalisent des œuvres à caractère humanitaire qui permettront l'implantation du français au Liban, pendant la période ottomane. (Salhab 1997)

Sous le Mandat Français, la constitution de 1924, rend obligatoire l'enseignement du français

dans toutes les écoles et attribue un statut officiel au français conjointement avec la langue arabe. Le français et l'arabe sont à l'époque reconnus comme langues officielles.

Ce n'est qu'en 1943, à l'indépendance du Liban, que la langue arabe standard ¹ fut considérée comme seule langue officielle du Liban. Le statut à réserver à la langue française a suscité beaucoup de conflits idéologiques et intercommunautaires. Les chrétiens voulaient que la langue française garde son statut officiel auprès de la langue arabe, car à leurs yeux, leur survie dans cette région du monde arabe, était indissociable de leurs liens culturels avec l'occident. Les musulmans, de leur côté ne concevaient pas que le Liban, puisse avoir un statut linguistique différent de celui des autres pays arabes, en ne s'opposant pas toutefois à l'enseignement et à la pratique des langues occidentales. La différence entre les deux communautés était une

¹ L'arabe parlé au Liban, est assez différent de l'arabe littéraire, langue officielle enseignée dans les écoles. Des différences significatives existent au niveau de la terminologie et surtout au niveau de la syntaxe grammaticale.



différence dans l'**attitude linguistique**². Les chrétiens considéraient la langue française comme une langue de formation et de culture, alors que pour les musulmans, le français demeurait une langue étrangère. (Abou, 1962). Si, à l'indépendance, l'arabe est seul reconnu comme langue officielle, le français garde une place privilégiée tant dans la réalité que dans les textes administratifs.

Jouissant de la liberté d'enseignement décrétée par l'article 10 de la constitution libanaise, les communautés musulmanes fondèrent leurs propres écoles et enseignèrent le français en tant que langue étrangère. Ainsi enseignée, la langue française, ne risquait pas d'affecter la pensée et la culture islamiques véhiculées par la langue arabe. Les écoles musulmanes optèrent indifféremment donc pour l'enseignement de l'anglais ou du français langue étrangère, considérant celles-ci comme un moyen de communication ouvert vers l'occident et comme un instrument neutre d'acquisition des connaissances scientifiques.

Ce bref aperçu historique nous permet de noter que le rapport entre les libanais et la langue française, n'a jamais été neutre, il a été toujours chargé de connotations passionnelles, conflictuelles politiques et religieuses.

2. La situation actuelle

La langue nationale du Liban indépendant est l'arabe. L'article 11 de la constitution stipule que « *l'arabe est la seule langue nationale officielle* » (Constitution libanaise 1943). Cela veut dire que l'arabe standard classique est juridiquement la seule langue officielle du pays. Aussitôt l'indépendance acquise en 1943, le Liban bilingue est donc devenu unilingue arabe, ce qui n'a pas empêché toutefois le français de demeurer omniprésent surtout dans le domaine juridique. L'anglais par ailleurs est largement utilisé au Liban, surtout dans le secteur bancaire, les compagnies d'assurance, le secteur commercial et le secteur touristique.

En ce qui concerne le statut des langues dans les écoles, la constitution libanaise stipule que « *l'enseignement des deux langues : l'arabe et le français sont obligatoires dans toutes les écoles nationales* ». En effet, l'enseignement est libre au Liban, « *tant qu'il ne sera pas porté atteinte au droit des communautés d'avoir leurs écoles, sous réserve des prescriptions générales sur l'instruction publique édictées par l'Etat* ». (Constitution libanaise, Article 10, 194). C'est donc surtout sur le plan psychologique et sociologique que le bilingue libanais revêt toute sa particularité. Ainsi, toutes les écoles sur le territoire libanais, ont la liberté de choisir une langue véhiculaire des enseignements (le français ou l'anglais) aux côtés de la langue arabe. Ce qui crée une situation très particulière et paradoxale de l'enseignement des langues où la langue officielle (l'arabe standard) est enseignée en tant que langue étrangère, et les langues étrangères (le français et l'anglais) sont véhiculaires des

² L'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir d'une manière favorable ou non à une classe d'objet : « une prédisposition psychique latente, acquise, à réagir d'une certaine manière à un objet ». (Kolde, 1981, cité dans Lüdi & Py, 1986, P 97)



enseignements scientifiques et occupent la place de langue première dans les écoles

Cette situation particulière au Liban ne pouvait plus être ignorée et nous avons porté notre attention à l'étude des représentations identitaires liées à l'emploi des deux langues.

3. Le problème linguistique

Fondé sur de telles bases, le système éducatif libanais qui se veut pluriel et libéral, est le miroir d'une société multicommunautaire, divisé en dix-huit communautés. « *Chaque communauté a conservé son autonomie institutionnelle et juridique et maintenu en quelque sorte toute une juxtaposition de confessions hétérogènes, et de pouvoir contradictoires, équilibrés par la présence d'un état arbitre qui empêche la balance de trop se pencher d'un côté ou de l'autre* » (Saliba 1989).

Toutefois, si dans ce foyer culturel et linguistique, aussi complexe, la langue française a réussi à s'imposer quand même jusqu'à nos jours, on pourrait difficilement continuer à faire face à toutes ces contradictions, surtout qu'au cours des dernières années, de nouveaux facteurs se sont introduits dans le monde éducatif libanais qui ont provoqué des changements profonds affectant les attitudes et les représentations liées à l'emploi du bilinguisme en général et du français en particulier. En effet, des changements permanents sur différents niveaux et à plusieurs aspects - guerres répétées qui ont entraîné des blessures inaltérables, conflits internes, pluri confessionnalisme, multiculturalisme et autres raisons- ont transformé ce sentiment d'appartenance à la Patrie, en culte aux dirigeants et aux chefs de partis politiques, créant ainsi une identité « confuse », (libanais maronite, libanais chiite, libanais sunnite) qui affecterait par le fait même leur attitude linguistique, notamment leur attitude envers la langue française.

4. La recherche

La présente recherche s'inscrit dans le cadre général des recherches sur les représentations liées à l'emploi du bilinguisme, et plus particulièrement celles des libanais liées à l'emploi du français langue seconde. Dans ce contexte, j'aimerais préciser tout au long de ma carrière professionnelle d'enseignant de français dans les écoles et universités dans différentes régions du Liban, je ne pouvais m'empêcher d'observer de très près les erreurs que les étudiants commettaient et surtout l'attitude qu'ils manifestaient durant les leçons de langue française et les rapports qu'ils entretenaient avec cette même langue. Ce rapport des libanais avec la langue me paraissait très paradoxal et par le fait même difficilement définissable et



catégorisable. En effet, la guerre de juillet 2006³, les enjeux politiques sur le terrain libanais sont en perpétuel changement et viennent continuellement « ajouter de l'histoire à l'histoire » si l'on peut dire. Cette situation qui perdure jusqu'à présent, a encore compliqué le rapport des libanais à la langue française, sans toutefois changer les **options linguistiques fondamentales**. Il est à noter à cet effet, qu'au Liban, il n'y a pas réellement un clivage linguistique qui correspond à des frontières géographiques séparant les deux langues comme c'est le cas au Canada, en Suisse ou en Belgique par exemple. L'arabe dialectal est la langue maternelle du peuple libanais et l'arabe classique ou standard est enseigné dans les écoles. Ceci dit, l'usage de la langue française au quotidien varie pourtant d'un milieu à un autre. Dans les milieux chrétiens de Beyrouth, la langue française fonctionne comme une langue maternelle, c'est la langue d'expression quasiment exclusive de la vie quotidienne, les beyrouthins maîtrisant mal en général la langue arabe qui semble leur poser un problème. On dirait qu'elle est la marque d'une identité et d'une appartenance culturelles qu'ils déniaient et refusent, et qui se traduit sous la forme de quête d'une autre langue. Le français semble être pour eux à la fois objet de désir et de souffrance si l'on peut dire. Ceci n'est pas le cas pour une majorité de libanais, résidant surtout dans les régions du Nord et du Sud du Liban, où les jeunes surtout, marquent de plus en plus leur refus de la langue française. Il suffit de voir les taux d'échecs en français dans les écoles de ces régions et l'attitude négative qu'affichent les jeunes élèves vis-à-vis de l'enseignement et de l'apprentissage du français. On dirait que les choix dogmatiques qui opposent les libanais (libanais chrétiens conservateurs, islamo progressistes, islamo persans) se manifestent dans leurs attitudes linguistiques.

Dans une situation aussi paradoxale que la situation du français au Liban, surgit une série de questions qui cherchent réponses : En substituant le français à l'arabe, leur langue maternelle, les libanais cherchent-ils des moyens pour échapper à l'emprise de la culture de la langue mère qui porte en elle l'image d'une réalité qu'ils refusent ? Le français s'est-il imposé aux libanais à travers l'histoire ? Est-ce les libanais ont choisi le français ou bien c'est le français qui les a choisis ? En refusant la langue française, les jeunes sont-ils en train de « reconquérir » leur espace et leur culture arabe d'origine ? Sont-ils en train de se libérer de l'emprise des peuples qui ont habité le Liban et qui ont marqué par leur présence la langue arabe dialectale imprégnée d'un lexique étranger ?

En fait, deux raisons essentielles ont été à la base de l'intérêt porté à cette recherche : d'un côté la complexité du terrain libanais, son originalité, sa particularité et sa spécificité (multi confessionnalisme, microsociétés, micro communautés, appartenances multiples dans une contexte libéral et pluriel certes, mais aussi très

³ Le **conflit israélo-libanais de 2006** connu au Liban comme la **Guerre de Juillet** (حرب تموز, *Ḥarb Tammūz*) est un épisode du conflit militaire israélo-arabe, qui oppose Israël au Hezbollah à compter du 12 juillet 2006.





conflictuel et antagoniste), et d'un autre côté le statut de la langue française qui est assimilé à celui d'une langue seconde sans pour avoir dans les faits les implications qu'elle suscite (marginalisation, limitation de sa fonction pragmatique etc.)

Dans cette thèse nous avons deux objectifs principaux qui ne sont pas d'ailleurs indépendants l'un de l'autre :

- Déceler les attitudes et les représentations liées à l'emploi du bilinguisme
- Etudier l'impact de la langue de scolarisation (le français) sur la formation des représentations et des pratiques linguistiques

Dans le présent article nous présentons la méthodologie de travail qui nous a permis d'atteindre nos objectifs et de répondre à nos questions. Nous tenterons ainsi de passer en revue la démarche suivie dans cette étude, qui rappelle et reconstruit le déroulement et les principales étapes de la réflexion et tend d'en dégager les éléments essentiels.

5. Problématique générale

Si être bilingue, c'est parler deux langues comme le laisse entendre le dictionnaire, maîtriser la signifiante dans ces deux langues n'est pas chose facile. C'est pourquoi nous visons l'étude « en situation » des représentations identitaires liées à l'enseignement et à l'emploi du français langue seconde aux côtés de la langue arabe, ce qui impliquerait plutôt une approche psycho socio cognitive. Notre réflexion se centre sur la psychologie du bilinguisme libanais, avec la conviction cependant que cette psychologie ne saurait se détacher des caractéristiques sociales et culturelles du milieu qui la conditionne.

Nous savons qu'à long terme, l'apprentissage d'une langue et sa maîtrise introduisent l'apprenant dans la culture qui la sous-tend et développent en lui un sentiment d'appartenance aux valeurs qu'elle véhicule. Toutefois, la complexité du terrain libanais, la coexistence de plusieurs communautés religieuses, les appartenances multiples, la diversité des enseignements etc suscitent en nous une série de questions : Quelles sont les schèmes de pensée qui agissent sur le « mode de sentir » des bilingues ? Le contact entre les deux langues arabe/français crée-t-il une nouvelle appartenance ? une nouvelle identité ? une identité surajoutée ou une réorganisation de la personnalité ? Comment le bilingue réagit-il psychologiquement ?

En effet, à travers les conflits sociopolitiques existant aujourd'hui au Liban et ailleurs, on évoque très souvent le risque de l'aliénation culturelle, mettant ainsi en cause l'adaptation de l'individu à sa culture. Est-ce à dire que l'acculturation par la langue est un processus à risque quant à l'identité de l'acculturé et à son sentiment d'appartenance ? L'hétérogénéité du bilinguisme libanais provient-il du fait de l'affrontement des deux cultures ? ou du fait que les deux systèmes linguistiques arabe/français sont différents ? Comment le libanais va-t-il s'adapter à la compétition





ALREC
الجمعية اللبنانية للتحقيق اللغوي والثقافي العربي
1989



culturelle qui agit sa société ? Dans quelle mesure la langue française enseignée en tant que langue seconde aux côtés de la langue arabe et véhiculaire des enseignements dans les disciplines affecte-t-elle la construction de l'identité libanaise ? Quel système culturel le libanais intègre-t-il ? La langue française est-elle un simple outil de communication ou affecte-t-elle les représentations identitaires ? Y a-t-il une rupture psycho linguistique qui apparait chez les libanais changeant de langue ? Quelle est l'influence manifeste de la langue française telle qu'elle est enseignée au Liban dans les écoles sur les réactions, les représentations et les attitudes des apprenants et dans quelle mesure ces représentations et ces attitudes subissent elles une dépendance linguistique ?

Tout cela nous met face à la complexité du problème dans ses dimensions multiples : pragmatique, conceptuelle, socio culturelle et psycho linguistique

Nos observations nous mènent à supposer que :

- Le bilingue libanais n'est pas en proie de l'affrontement de deux cultures qui s'opposent.
- L'enseignement du français dans les écoles libanaises mène

6. Les outils de mesure

Notre recherche est basée sur l'analyse des représentations identitaires et des productions écrites des jeunes libanais. Nous avons tenu compte dans la construction de nos outils d'investigations des différents facteurs qui ont convergé pour établir notre problématique, tout en essayant d'étudier ce qu'ils impliqueraient sur le plan de la définition des objectifs, de la fonction des épreuves, des contenus, et des principes d'évaluation.

Nous avons construit trois tests que nous avons soumis à une population de jeunes en classes terminales dans des établissements scolaires francophones représentatifs du terrain libanais. Ces écoles couvrent géographiquement la totalité du terrain libanais et regroupent des élèves d'appartenances sociales et culturelles diverses. A travers ces tests nous voulions faire émerger les représentations identitaires des jeunes apprenants libanais en utilisant les deux langues arabe et française et de mesurer leur niveau de connaissance de la langue française, essayant de voir par conséquent le degré de leur appropriation de la langue et l'intégration de ses valeurs et de sa culture.

Nous avons estimé qu'un seul instrument de mesure serait insuffisant pour le recueil des données, c'est pourquoi, nous en avons construit trois que nous avons nommés « test d'associations » inspiré de la liste des cent mots de Rosanof et Kent(1910) dans son adaptation française mise au point par Rosezweig (1957), « test des définitions des concepts » inspiré du modèle de Lambert et Rawlings(1969) et « test de connaissances que nous avons construit nous-mêmes en nous basant sur les compétences et objectifs du programme de la langue française dans le





cursus libanais. Ces trois tests sont complémentaires pour pouvoir couvrir les divers aspects de notre étude, mais ils sont distincts sur le plan de la forme.

6.1 Le test d'association

Son objectif est de rendre compte des représentations identitaires à travers l'utilisation d'une des deux langues, l'arabe ou le français. Nous tentons de voir dans quelle mesure ces représentations subissent elles une dépendance linguistique, en d'autres termes, nous tentons de déceler s'il y a une rupture psycho linguistique chez les libanais quand ils changent de langue. C'est pourquoi nous avons construit le test d'association parallèlement dans les deux langues : une version en langue française et une version en langue arabe. Les deux versions du test sont tout à fait identiques. Nous avons respecté exactement les mêmes principes dans la conception et dans l'évaluation dans les deux versions. Le test présente une liste de 70 mots dits « mots inducteurs » ou « mots stimulus ». Les mots choisis dans la liste représentent des concepts qui couvrent tous les enjeux qui régissent les relations humaines et qui sont à la base de la construction des valeurs. Avant d'adopter notre forme définitive du test, nous avons certainement procédé à son adaptation au contexte libanais et à sa validation à travers des passations préalables auprès d'un échantillon présentant les mêmes caractéristiques que notre population cible.

Par ailleurs, nous retenons les principes d'évaluation suivants :

- Pour faciliter la lecture des résultats, nous avons divisé notre population cible en groupes. Chaque groupement d'élèves fréquente un établissement donné.
- Les réponses associatives obtenues ont été ordonnées de la plus forte fréquence à la moins forte fréquence. Les études comparatives entre les deux tests ont porté sur les trois réponses de plus forte fréquence que nous avons appelé « réponses F »
- Les réponses ont été par la suite classées en deux catégories selon leur nature : réponses de nature psycholinguistique ou sociolinguistique, selon des critères prédéfinis et préétablis.

L'évaluation effectuée n'a pas porté sur la maîtrise de la langue, mais plutôt sur les représentations identitaires sous-jacentes à l'usage de la langue, conformément à notre objectif. Nous avons écarté donc les erreurs qui ne cadrent pas avec notre objectif, tel les fautes d'orthographe par exemple.

Il est à noter que nous avons fait deux passations du test d'association, une fois en arabe et une fois en français, laissant un écart de 3 mois entre les deux passations, donnant le temps ainsi à l'oubli de s'installer en vue d'obtenir des réponses plus objectives.

Nous présentons dans le tableau 1 la liste des mots du test d'association dans sa version en langue française

1. musique	2. maladie	3. homme	4. nourriture	5. foyer
------------	------------	----------	---------------	----------



				e	
6. femme	7. désir	8. beauté	9. citoyen	10. sommeil	
11. tapis	12. violence	13. fille	14. travail	15. terre	
16. soldat	17. Prophète	18. justice	19. garçon	20. Coran	
21. agneau	22. Imam	23. religion	24. alcool	25. enfant	
26. lit	27. tabac	28. prêtre	29. évangile	30. pouvoir	
31. croyance	32. voile	33. jeûne	34. Jihad	35. amour	
36. arme	37. occident	38. boîte de nuit	39. famille	40. mort	
41. sexualité	42. mariage	43. destin	44. orient	45. massacre	
46. bouche	47. internet	48. rabbin	49. prière	50. drapeau	
51. argent	52. cuisine	53. amitié	54. fierté	55. colère	
56. richesse	57. danse	58. livre	59. handicapé	60. baiser	
61. hygiène	62. Allah	63. vieux	64. épouse	65. pureté	
66. guerre	67. frère	68. virginité	69. pudeur	70. fête	

Tableau 1 : Liste des mots du test d'associations. Version langue française

6.2 Le test des définitions des concepts

Ce test n'est pas indépendant du test d'associations de mots. Son objectif principal est d'infirmer ou de confirmer les résultats obtenus aux deux tests d'associations. A travers les réponses recueillies, nous avons tenté de voir quelles sont les représentations des sujets quand les deux langues à la fois sont présentes dans un contexte donné. Les listes de mots présentées dans le test de définitions des concepts est en lien avec les mots inducteurs présentés dans les tests d'associations. Une étude comparative des résultats de ce test avec les résultats obtenus aux tests d'associations va permettre de :

- Déceler les représentations identitaires dépendamment de la langue utilisée
- De déceler les variations dans les représentations identitaires quand le sujet est en présence des deux langues.



L'objectif étant de voir si c'est la culture d'origine ou la culture véhiculée par l'apprentissage de la langue française qui prédomine dans la construction des valeurs identitaires.

En imitant la démarche de Lambert & Rawlings (1969), nous avons conçu 20 listes de mots dont chacune est composée d'une « série de 10 mots ». Les 10 mots de chaque série constitueraient les réponses attendues les plus probables à un mot inducteur dans les tests d'associations. En d'autres termes, l'ensemble des 10 mots qui constituent une série de mots forment le concept de base impliqué par le « mot inducteur ». Le mot inducteur est ainsi le dénominateur commun des 10 mots qui forment une série.

7 séries de mots exclusivement en français, 7 séries de mots exclusivement en arabe, et 6 séries de mots mixtes ont été présentés aux jeunes et ils pouvaient répondre librement soit en français et soit en arabe.

Tout comme pour le test d'associations, nous avons fait des passations au préalable pour nous assurer de la validation du choix de nos items. Il est à noter que nous avons adopté les mêmes principes d'évaluation que pour le test d'associations. Nous présentons ci-dessous, les 20 listes de mots qui forment notre test des définitions des concepts. Il est à noter que les mots saisis en gras sont présentés en langue arabe dans la version originale .

Le test de définitions des concepts (version traduite)

1. Chant, art, classique, joie, danse, guitare, concert, jazz, ambiance, cérémonie
2. Contagieux, **hôpital**, douleur, **médecin**, **médicament**, souffrance, pharmacie, remède, **Fièvre, rhume**
3. Pouvoir, décision, force, sécurité, tendresse, rémunération, autonomie, liberté, responsabilité, virilité
4. Cuisine, pain, riz, ramadan, estomac, régime, gâteaux, appétit, restaurant, plaisir.
5. Habitation, confort, logement, abri, **sécurité**, **famille**, **repos**, refuge, stabilité, mariage
6. **Femme**, **amour**, **désir**, **sexualité**, **beauté**, **péché**, **jeunesse**, **frustration**, **tabou**, **relation**.
7. Jeunesse, force, corps, sourire, âmes, espoir, art, amour, vie, goût
8. Loi, droit, **devoir**, **nation**, autrui, respect, responsabilité, **partage**, **vote**, **civilisation**
9. **Manipulation**, **laideur**, **impureté**, **mauvaise augure**, **hypocrisie**,



- égoïsme ,câlin, mal , agressivité, mauvais esprit.**
10. Prière, chaleur, décoration, beauté, art, tradition, patrimoine, richesse, luxe, mosquée.
 11. Massacre, guerre, dictateur, argent, besoin, défense, autoritarisme, terrorisme, pouvoir.
 12. **Repos**, solitude, fuite, **cauchemar**, **angoisse**, **insomnie**, rêve, dépression, peur, plénitude.
 13. Innocence, fragilité, virginité, tendresse, tabou, jeunesse, coquetterie, vie, activité douceur.
 14. **Besoin, nécessité**, corvée, labeur, **sécurité**, **prospérité**, **argent**, avenir, souffrance, malédiction
 15. **Nation amour, semence ,attachement ,agriculture, terre, appartenance, sang, nostalgie guerre.**
 16. misère, sécheresse, **douleur**, **désespoir**, pauvreté, souffrance, violence, **injustice ,jeûne, mort**
 17. Islam, paradis, espoir, printemps, nature, jeunesse, vie, terrorisme, force, Jihad
 18. religion, sacré, Islam, Coran, **philosophie**, **obéissance**, **espoir**, **foi**, règles, message.
 19. **Péché,douceur, faiblesse, soumission, féminité, beauté, fierté, enfants, discrimination, tentation.**
 20. **nation, défense ,drapeau, martyr, sacrifice, guerre ,sang, protection, héroïsme, virili**



6.3 Le test de connaissance

Il a pour objectif de rendre compte des usages langagiers que sous tend l'assimilation de certains concepts. Nous tentons de voir dans quelle mesure les concepts en question (par exemple l'expression des circonstances) sont devenus opératoires (usage correct et adéquat des compléments circonstanciels). En d'autres termes, nous voulons voir dans quelle mesure se fait la « transposition didactique » ou le « transfert des connaissances », c'est-à-dire le passage de l'assimilation concrète de la situation didactique, à la représentation fonctionnelle du langage équivalent à l'acquisition du concept étudié. Les items présentés dans ce test prennent la forme d'exercices de grammaire, visant le fonctionnement logique de la langue.

7. Méthode d'identification des représentations identitaires

Nous cherchons à travers l'analyse de nos résultats à identifier les représentations identitaires liées à l'emploi du bilinguisme arabe /français. Nous nous référons à la théorie du noyau central établie par Abric (1964) et tout en gardant le cadre, nous élaborons « notre méthode » d'analyse pour l'identification des représentations identitaires pour une meilleure adaptation à notre contexte.

Nos outils de mesure nous permettent de détecter des indices et des éléments constitutifs (attitudes, croyances, éléments idéologiques, opinions, etc...) renvoyant aux représentations identitaires des sujets de notre échantillon. A partir des inductions recueillies, nous dégageons les éléments constitutifs des représentations chaque fois que ces constituants apparaissent en nous basant sur les indices trouvés. Nous étudions le principe de cohérence structurant les champs de représentation (organismes socioculturels attitudes, modèles normatifs, etc.) afin de déceler les variations dans les représentations identitaires quand les sujets passent d'une langue à une autre. Le test d'associations de mots dans ses deux versions, va nous aider à repérer les zones de blocage et de refoulement d'une personne. En nous référant à Flament et Rouquette (2003), nous avons étudié la centralité et la périphéricité des éléments constitutifs des représentations. Il est possible d'obtenir des représentations avec le même noyau central, mais qui soient différentes par les éléments périphériques, comme nous pouvons trouver deux représentations différentes autour d'un même objet, mais qui diffèrent non seulement par leurs éléments périphériques, mais aussi par leurs éléments centraux.

Notre méthode d'identification garde le même principe : pour chaque mot inducteur et pour un même sujet, on obtient un mot « induit ». Nous avons

ALREC

أوراق تربية
تربوية

utilisé l'outil informatique « Access » pour le dépouillement de tous les mots induits. Une fois qu'on a rassemblé la liste des mots induits pour chaque mot inducteur, nous avons procédé à une classification ordonnée pour le traitement et l'analyse des données recueillies.

8. Lecture des résultats aux trois tests

Dans ce qui suit nous présentons en premier lieu les résultats obtenus aux deux tests de « définitions des concepts » et de « connaissances ». Par la suite, une étude comparative des résultats de ces deux tests avec les résultats du test d'association va nous permettre d'atteindre l'objectif de cette étude, à savoir l'influence du français langue seconde sur les représentations identitaires des jeunes libanais.

8.1 Autour des représentations des sujets en présence des deux langues.

Le tableau 2 représente les fréquences et les pourcentages des réponses obtenues au test de définitions des concepts en français et en arabe dans les différents établissements scolaires de notre échantillon

	Réponses en Fr	Réponses en Ar	FR%	Ar%	Région
Etablissement 1	313/460	55 /460	68%	12%	Beyrouth
Etablissement 2	279 /520	162/520	54%	31%	Beyrouth
Etablissement 3	57/120	53/120	48%	44%	Beyrouth
Etablissement 4	178 /380	181/380	48%	47%	Liban Nord
Etablissement 5	207/420	176/420	49%	42%	Liban Nord
Etablissement 6	215/380	95/380	57%	25%	Sud du Liban
Etablissement 7	295/580	256/580	51%	44%	Sud du Liban
Etablissement 9	213/540	299/540	39%	55%	Sud du Liban



Tableau 2 : Fréquences et pourcentages de réponses recueillies dans les deux langues au test de définitions des concepts

La fréquence est calculée par nombre de réponses, par exemple pour l'établissement 1 nous avons au total 460 réponses, dont 314 en français et 55 en arabe, et ainsi de suite pour tous les autres établissements de notre échantillon.

Nous remarquons en général à la lecture du tableau 1 que les fréquences et pourcentages de réponses en langue française sont supérieurs aux fréquences et pourcentages de réponses en langue arabe. Quand les sujets sont en présence des deux langues, ils choisissent prioritairement la langue française pour s'exprimer. Nous notons aussi que les pourcentages les plus élevés de réponses en langue française sont celles de l'établissement 1 et de l'établissement 7 qui sont des lycées français. 68% et 57% des sujets choisissent de répondre en langue française contre 12% et 25% de réponses en langue arabe. Cela nous semble conséquent pour des élèves fréquentant les écoles des missions laïques françaises, surtout pour l'établissement 1 situé dans la région du « quadrilatère français » à Beyrouth. Nous nous arrêtons toutefois au taux de réponses en langue française obtenu dans l'établissement 7 situé au sud du Liban, surtout si l'on compare les réponses avec l'établissement 8 lui aussi situé au sud du Liban. Les écarts entre les deux établissements sont assez significatifs. Toutefois nous nous limitons à ce constat pour le moment et nous ne nous hâtons pas dans l'interprétation à ce stade, car il est important d'observer la nature des représentations liée à l'emploi du français que nous présenterons dans ce qui suit., Nous nous demandons en fait si l'emploi prioritaire du français est il lié à l'intégration de la culture française véhiculée par l'apprentissage de la langue française ou tout simplement si cet emploi du français est lié aux habitudes scolaires, étant donné que les sujets ont l'habitude de s'exprimer en français dans le cadre scolaire.

Le tableau 3, qui présente les réponses « F » complète le tableau 2 et va nous permettre d'interpréter les données sur des bases plus objectives.

Etabliss ement	Lan gue	Mots F1	Mots F2	Mots F 3	F1	F2	F3	% F1	% F2	% F3
1	Fr	Musiq ue	Maladi e	Nourrit ure	22/ 313	22/ 313	20/ 313	7	7	6

	Ar	Femme	Homme	Travail	8/5 5	5/5 5	3/5 5	15 %	9 %	5 %
2	Fr	Musique	Maladie	Femme	18/ 279	17/ 279	17/ 279	6 %	6 %	6 %
	Ar	Femme	Islam	Guerre	6/1 62	5/1 62	5/1 62	4 %	3 %	3 %
3	Fr	Maladie	Nourriture	Adolescence	6/5 7	5/5 7	4/5 7	11 %	9 %	9 %
	Ar	Femme	Patriotisme	Kamikaze	5/5 3	3/5 3	3/5 3	9 %	6 %	6 %
4	Fr	Musique	Maladie	Nourriture	15/ 178	11/ 178	10/ 178	8 %	6 %	6 %
	Ar	Patriotisme	Femme	Orient	10/ 181	6/1 81	6/1 81	6 %	3 %	3 %
5	Fr	Maladie	Musique	Femme	16/ 207	9/2 07	8/2 07	8 %	4 %	4 %
	Ar	Patriotisme	Femme	Orient	8/1 76	7/1 76	7/1 76	5 %	4 %	4 %
6	Fr	Maladie	Religion	Nourriture	16/ 215	13/ 215	12/ 215	7 %	6 %	6 %
	Ar	Islam	Femme	Resistance	5/9 5	5/9 5	4/9 5	5 %	4 %	4 %
7	Fr	Maladie	Musique	Foyer	20/ 295	18/ 295	17/ 295	7 %	6 %	6 %
	Ar	Femme	Adolescence	Maladie	24/ 256	9/2 56	8/2 56	9 %	4 %	4 %
	Fr	Maladie	Musique	Nourriture	21/ 213	19/ 213	9/2 13	10 %	9 %	4 %
		Femme	Liban	Sexualité	23/ 299	11/ 299	9/2 99	8 %	4 %	4 %

Tableau 3 : Pourcentages et fréquences d'apparitions des réponses « F » dans les deux langues

Le tableau 3 représente les pourcentages et les fréquences des réponses « F » dans les deux langues. Les fréquences sont calculées en fonction de la langue utilisée. Pour l'établissement 1 par exemple nous avons un total de 213 réponses en langue française. Le mot « induit » qui apparait le plus





fréquemment dans les réponses des sujets est le mot « maladie », on le voit apparaître 22 fois. On procède de même pour la langue arabe, et ainsi de suite pour tous les établissements scolaires qui composent notre échantillon.

Une lecture globale du tableau 3 nous permet de voir que les mots induits en langue française sont des attributs symboliques différents de ceux qui apparaissent le plus fréquemment en langue arabe. Les mots « maladie, musique, nourriture » sont des attributs matériels qui ne marquent pas l'appartenance, alors que les mots induits « patrimoine, résistance, guerre, patriotisme » qui apparaissent plus fréquemment en langue arabe marquent plus fortement une appartenance au pays. Nous remarquons que la langue utilisée détermine les représentations identitaires. En utilisant la langue française, les sujets ne se positionnent pas, alors qu'en utilisant la langue arabe, ils se positionnent avec détermination et marquent leur appartenance aux sources. Quelque soit la mission de l'établissement, quelque soit l'environnement dans lequel évoluent les sujets, la langue utilisée semble déterminer leurs représentations identitaires. La langue arabe, évoque des représentations tout à fait différentes que les représentations évoquées quand le sujet utilise la langue française.

Pour mieux mettre en relief nos observations et approfondir notre analyse, nous présentons dans le tableau 4 les réponses « F » recueillies dans les deux langues et nous les classons par « nature de la représentation » si l'on peut dire. Cette classification nous permet de mieux comparer la « nature des représentations quand le sujet passe d'une langue à une autre

	Représentations de nature artistiques	Représentations de nature sexuelles	Représentations de nature relationnelles	Représentations de nature affective	Représentations de nature religieuses	Représentations de nature patriotiques
Musique	101					
Maladie				113		
Nourriture			72			
Femme		25/64				

Islam				10	
Guerr e					
Patrio tisme					17
Kamik aze				5	
citoye n					6
Orient					8
Religi on				13	
Liban					11
Sexua lité		9			
Résist ance					

Tableau 4 : Classification des réponses « F » dans les deux langues par « catégorie de représentation ».

Légende : les chiffres en rouge représentent les réponses « F » recueillies en français et en vert les réponses recueillies en arabe.

Un examen attentif de ce tableau nous indique les représentations des sujets sont différentes d'une langue à une autre. Même s'ils utilisent prioritairement le français quand ils sont en présence des deux langues à la fois, il semble que chacune des deux langues garde « son domaine », aucune des deux langues n'empiète sur l'autre. Nous serons tentés d'avancer que l'utilisation préférentielle du français est liée aux habitudes scolaires plutôt qu'à l'assimilation de la culture véhiculée par la langue française. Le français c'est la langue qui fonctionne à l'école le plus souvent, et les élèves l'utilisent dans ce sens.

8.2le test de connaissances

Nous rappelons que dans le cadre de notre travail, notre objectif à travers ce test est de voir dans quelle mesure, les jeunes s'identifient aux valeurs et la culture véhiculés par la langue française.

Le tableau 5 représente la moyenne générale obtenu au test de connaissances.



ALREC
الجمعية اللبنانية للتجديد التربوي والثقافي الخيرية
Association Lebanese pour le Renouveau Éducatif et Citadin




Tableau 5 : moyenne des résultats obtenus au test de connaissances

Les moyennes observées se situent en général au-dessous de 50/100, leur niveau de langue est donc en dessous de la moyenne. Ils sont certes capables d'utiliser la langue pour désigner des objets, décrire une situation ou pour s'exprimer autour d'un fait divers, mais ils n'ont pas la maîtrise suffisante pour en saisir tous les enjeux qui la constituent et pour s'imprégner de la culture et des valeurs qu'elle véhicule. Nous serons encore une fois tentés d'avancer que l'utilisation de la langue française est liée aux habitudes scolaires, et les jeunes sont loin encore d'intégrer un « système d'attitudes français ».

A ce stade de notre étude, et pour confirmer nos observations, il nous semble important de comparer les résultats des deux tests de définitions de concepts et de connaissances avec les réponses F obtenues aux deux tests d'associations de mots.

Avant de procéder à cette analyse comparative, nous présentons dans le tableau 6 les réponses F en fréquence et en pourcentage obtenues aux tests d'associations dans les deux langues.

	Etablissement	1	2	3	4	5	6	7	8	Moyenne générale	
Etablissement	F1 Fr	F2 Fr	F3 Fr				F1 Ar			F2 Ar	F3 Ar
	Fréquence et %	Fréquence et %	Fréquence et %				Fréquence et %			Fréquence et %	Fréquence et %
	Moyenne /100	55.1	45.6	38.5	49.1	44.5	27.1	22.8	38.3	34.5	
1	Juif 17= 77 %	Sommeil 59 %= 13 /	Nourriture 50% = 11				Juif 48 %= 10			Femme 48 %= 10	PDR 48% = 10

2	 <p>Mu- siq- ue 13= 59 %</p>	<p>Ten- dre- ss e 1 2= 55%</p>	<p>PDR 14= 48%</p>	<p>Ho- nne- ur 14= 64 %</p>	<p>Re- spe- ct 12= 55 %</p>	<p>Devoir 12=55%</p>
3	<p>Mu- siq- ue 16/ =73 %</p>	<p>Juif 15= 68%</p>	<p>Nou- rritu- re 14=6 8%</p>	<p>Cul- tur- e 12= 57 %</p>	<p>Alla unqu h e 11= 52 %</p>	<p>Danger 11= 52%</p>
4	<p>Fill- e 21= 75 %</p>	<p>Ten- dre- ss e 21= 75 %</p>	<p>Femme 19=68%</p>	<p>Fid- élit- é 17= 63 %</p>	<p>Force 17=63%</p>	<p>Culture 15=56%</p>
5	<p>PD- R 11= 52 %</p>	<p>Gu- err- e 10 = 48%</p>	<p>Cause 10= 48%</p>	<p>Déb- auc- he 9= 60%</p>	<p>Baiser 9= 60%</p>	<p>Prière9= 60%</p>
6	<p>PD- R 20= 80 %</p>	<p>PDR 19= 76%</p>	<p>PDR 19= 76%</p>	<p>Hom- osex- ualit- é 13= 52%</p>	<p>Tendress e 12= 48%</p>	<p>Pouvoir 11= 44%</p>
7	<p>Sou- ffra- nc e 10= 50%</p>	<p>No- urri- tu- re 9=4 5%</p>	<p>Ten- dre- sse 9=4 5%</p>	<p>Fe- m- me 13= 65 %</p>	<p>Fatalité 11=55%</p>	<p>Nou- rritu- re 10=5 0%</p>
8	<p>Nou- rritu</p>	<p>Fe- m</p>	<p>Repos 11=48%</p>	<p>Fe- m</p>	<p>Culture 12=55%</p>	<p>Fille 12=55%</p>





	re 14= 61%	me 12= 52%		me 13= 59%	
---	---------------------------------------	---------------------------------------	--	---------------------------------------	---

Tableau 6 les réponses « F » en fréquence et en pourcentage obtenues aux tests d'associations dans les deux langues

On présente dans le tableau 6 les trois réponses les plus fréquentes obtenues aux tests d'associations dans les deux langues. Pour l'établissement 1 par exemple, les trois réponses induites les plus fréquentes en langue française sont « juif, sommeil, et nourriture », soit successivement 77%, 59% et 52%, en d'autres termes, on voit apparaître le mot « juif », 17 fois, le mot « sommeil » 13 fois et le mot « nourriture » 11 fois. On procède de même pour la langue arabe, et ainsi de suite pour tous les établissements scolaires qui composent notre échantillon. A l'instar des réponses les plus fréquentes obtenues au test des définitions des concepts, nous remarquons que les mots induits en langue française ont des attributs symboliques différents de ceux qui apparaissent le plus fréquemment en langue arabe. Les mots « Musique, sommeil, nourriture, femme » sont des attributs matériels qui ne marquent pas l'appartenance, alors que les mots « devoir, prière, respect, Allah etc » qui apparaissent le plus fréquemment en langue arabe, marquent beaucoup plus profondément l'appartenance au pays. Encore une fois, nous observons que la langue utilisée détermine les représentations identitaires. La lecture du tableau 6 en comparaison avec le tableau 3, nous permet d'avancer encore une fois que la langue arabe, évoque des représentations tout à fait différentes que les représentations évoquées quand le sujet utilise la langue française. Comme on a procédé avec le test des définitions des concepts, nous présentons dans le tableau 7 les réponses recueillies dans les deux langues et nous les classons par nature de la représentation. Cette catégorisation nous permet de mieux comparer la nature des représentations quand le sujet utilise une langue ou une autre.

	Représentation de nature	Représentation de nature	Représentation de nature	Représentation de nature	Représentation de nature	Représentation de nature	Représentation de nature
--	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

	artistique	sexuelle	relationnelle	relationnelle	religieuse	affective	patriotique
Musique	65%						
Juif					72% et 48%		
Nourriture			85% et 50%				
Femme		38% et 55%					
Tendresse						41%	
Guerre				50%			48%
Souffrance							
Pouvoir							63%
Prière					45.5%		

Tableau 7: Classification des réponses « F » dans les deux langues par « nature de la représentation »

Les résultats présentés dans le tableau 7 viennent confirmer les résultats présentés dans le tableau 6. Nous aboutissons toujours à la même conclusion, à savoir que c'est la langue utilisée qui détermine les représentations identitaires. Les résultats observés dans les trois tests, nous permettent d'avancer que la langue française, acquise dans le milieu scolaire, n'affecte pas les représentations identitaires transmises par la langue arabe. Les sujets semblent s'identifier à la culture véhiculée par la langue arabe, langue du pays, acquise dans le milieu familial.

9. Interprétations des résultats

L'analyse des réponses obtenus à chacun des tests nous ont permis d'avancer les résultats suivants :



En général, les sujets émettent des réponses associatives différentes en passant de la langue française à la langue arabe. Ils semblent séparer les deux codes linguistiques et les représentations liées à ces codes de sorte que quand ils utilisent le français, ils s'identifient à la culture véhiculée par la langue française et quand ils utilisent l'arabe, ils s'identifient à la culture véhiculée par la langue arabe, comme si les deux cultures étaient impénétrables et irréductibles entre elles. La diversité des réponses obtenues nous interpelle, et nous conduit à nous interroger sur le degré d'attachement des jeunes libanais aux valeurs d'une culture ou d'une autre à partir de leurs représentations et de l'attitude qu'ils manifestent. Certes, la langue française acquise dans le milieu scolaire véhicule sa culture, puisque les sujets émettent des représentations identitaires relatives à la culture occidentale quand ils utilisent la langue française, toutefois, ils n'intériorisent ni cette culture, ni la culture véhiculée par la langue arabe dans la construction de leurs représentations identitaires, tout dépend des circonstances et des situations.

En effet, nos observations montrent que les sujets n'arrivent pas à s'intégrer en même temps à deux groupes et à s'identifier en même temps à deux cultures. C'est soit l'une, soit l'autre culture dépendamment de la situation et ils ne savent pas à laquelle s'identifier. Ils se trouvent confrontés à la nécessité de choisir et de s'identifier par les mots et par la langue qu'ils emploient, entre deux manières d'interpréter le réel, d'autant plus que les deux langues en présence, le français et l'arabe sont très différentes. On observe en effet l'influence de cette différence culturelle et linguistique dans les attitudes et représentations sociales. Il semble que nos sujets appréhendent le monde essentiellement selon l'image que lui en donne le langage. La langue utilisée ne reste pas à l'écart, tout au contraire, elle affecte assez profondément la perception et l'interprétation de la « réalité sociale », elle devient même un guide qui conditionne assez fortement l'appréhension des problèmes sociaux et des valeurs, notamment quand il s'agit de leur perception du concept de l'art, de la femme ou de l'homme, et dont les tests d'associations de mots rendent compte.

Toutefois, il n'est pas dit que l'approche de la réalité se fait uniquement à travers la langue utilisée puisque les tests d'associations nous renvoient par ailleurs des représentations semblables et identiques dans les deux langues notamment en ce qui concerne les représentations recueillies autour des mots clés « religion », « sexualité » et « patrie ». Les réactions des sujets sont totalement indépendantes de la langue utilisée et marquent très profondément leur appartenance et leur attachement aux valeurs véhiculées par la langue arabe. La langue française ici, est à l'écart, - comme si les



Le français n'affecte pas leur représentation, c'est la langue arabe, leur langue maternelle qui marque leur appartenance et leur attachement aux valeurs qu'elle véhicule. Ainsi la culture occidentale véhiculée par l'apprentissage du français, n'arrive pas à supplanter ou à affecter leur perception de la morale religieuse, sexuelle ou patriotique. L'exploration du réel, n'est plus une exploration différenciée, à travers la langue utilisée, mais seulement à travers l'histoire personnelle du sujet et surtout à travers son appartenance sociocommunautaire. Quand l'objet en question est la religion, la politique ou la sexualité, leurs représentations dans les deux langues sont « indifférenciées », le français n'a aucun rôle dans le processus de différenciation de l'identité sociale. La représentation trouve son origine dans les idéologies de l'environnement social dans lequel ils évoluent. Les libanais à cet égard semblent divisés en fonction de camps bâtis sur des bases idéologiques.

Si la langue française acquise dans le milieu scolaire véhicule sa culture et ses valeurs, comme nous le voyons très clairement à travers les résultats aux tests, la langue arabe, acquise dans le milieu familial reflète la « nature » de ces sujets. Nous entendons par " nature », l'origine et l'appartenance des sujets de notre échantillon, par opposition à « culture » qui reflète les valeurs étrangères véhiculées par la langue française. D'après nos réflexions et analyses, nous avançons que la culture transmise par la langue française, s'infiltré dans la « nature » des sujets, sans pour autant la modifier fondamentalement. Cette culture est dans doute une ouverture et un enrichissement sur le plan culturel, social et personnel et leur confère une capacité d'adaptation selon les circonstances et les situations.

S'interroger sur une langue, en l'occurrence ici la langue française, surtout lorsqu'elle ne correspond pas au parler des Libanais, revient à se demander principalement de quel type de relation elle est porteuse. En fait, l'analyse des réponses associatives des sujets nous permet d'avancer qu'il y a une double dynamique représentationnelle et ce, quelque soit l'orientation idéologique ou l'appartenance communautaire de ces jeunes libanais. Cette double dynamique, due à la présence du français langue seconde aux côtés de la langue arabe serait l'affirmation de la spécificité ou de l'originalité libanaise. Elle induit en effet une dimension culturelle relativisée des deux langues d'une part, et d'autre part, un changement des représentations qui s'opère faisant que chacune des deux langues se déplace du domaine fonctionnel et pragmatique au domaine culturel dépendamment du contexte et de la situation impliqués. Certains pourraient considérer ce dédoublement comme une rupture psycholinguistique entre deux systèmes culturels



différents qui pourrait aboutir à une situation d'insécurité linguistique et culturelle souvent très difficile à vivre. Toutefois, la nature des représentations et leurs variations élucidées et étudiées, nous mènent à penser qu'il n'y a pas de dichotomie entre les deux cultures et les deux langues malgré la distance linguistique et culturelle qui les sépare. Nous pensons plutôt en termes de complémentarité et de richesse entre les deux cultures qui confèrent aux sujets une souplesse et une flexibilité de s'adapter en fonction de la situation et du contexte, qui marquent leur spécificité. C'est cette complémentarité entre les deux langues et les deux cultures qui est l'essence même de l'originalité de l'identité libanaise qui se distingue nettement de l'identité des monolingues du monde arabe. Les deux cultures sont en « osmose », et l'identité libanaise semble être le fruit de cette osmose qui marque la particularité des libanais. Ils ne sont ni orientaux, ni occidentaux, ils sont plutôt orientaux et occidentaux à la fois. Leur identité se forge à partir de leurs appartenances multiples et nous ne voyons pas d'incompatibilité dans ce sens.

Toutefois cette souplesse, cette ouverture, cette capacité d'adaptation que nous venons d'évoquer et d'expliquer, disparaît presque totalement dans les représentations recueillies autour de mots noyaux, « religion », « sexualité » et « patrie ». Et là, nous comprenons à quel point le citoyen libanais est « politisé » en règle générale, c'est à dire qu'il a connaissance de ses droits et de ses devoirs dans la sphère où il évolue, mais n'est pas toujours à la hauteur de vivre et d'exercer pleinement sa citoyenneté, désorienté comme il l'est à ce niveau entre les deux cultures. Il hésite, il chancelle, il est confus quant à ses relations « hommes/femmes, gouverneur/gouverné, croyant/morale religieuse. La dynamique représentationnelle dans ce cas est toute autre. Nous pensons qu'elle est régie par un processus dynamique « contre relationnel » issu de la culture arabe, qui viendrait contrecarrer, neutraliser une représentation de l'occident véhiculée par la langue française fortement imprégnée par cette culture. Dans ce cas, les sujets, quelque soit leur idéologie ou leur appartenance socio communautaire ou leur religion, ils le marquent très fortement dans leurs représentations dans les deux langues. La langue française n'exerce aucun effet, aucune relation n'est perçue entre le linguistique, le social et le psychologique. Les représentations ici, trouvent leur origine exclusivement dans la structure des rapports sociaux.



Conclusion

Les résultats ainsi analysés et interprétés nous ramènent à notre hypothèse de départ : Dès le début, on ne s'est pas donné pour objectif de



trouver une réponse positive ou négative, mais plutôt de récolter et de recueillir sur un échantillon représentatif, à travers nos différents outils d'investigations, le plus de données susceptibles de traduire en terme de représentations et de constructions de valeurs, l'influence de la langue seconde sur les représentations identitaires des jeunes libanais . Les conclusions ainsi tirées valident elle notre hypothèse ?

- Nos analyses ont bien montré que le bilingue libanais, n'est pas le jouet aliéné de deux cultures antagonistes, tout au contraire, le contact des deux cultures à travers les deux langues, a un effet d'enrichissement et d'ouverture d'une culture à l'autre, et qui confère aux jeune libanais, un comportement adaptatif qui présente une originalité existentielle selon la variété des circonstances. Le français langue seconde a un impact positif sur la construction des représentations identitaires, dans le sens qu'il empêche les sujets de s'isoler dans une culture autochtone, et leur donne une grande flexibilité qui favorise l'osmose entre les deux cultures, et qui se concrétise dans leur mode d'appréhender la réalité sociale ;
- Nous avons supposé au départ que l'attitude psychologique du libanais exprimant une oscillation entre les deux systèmes linguistiques et culturels, diffère selon la stratification sociale et l'appartenance sociocommunitaire, or, nos analyses ont montré que cette oscillation diffère selon « la valeur » ou la « moralité » en question, quelque soit l'idéologie ou l'appartenance sociocommunitaire ;
- Les résultats aux tests de définitions de concepts et de connaissances nous révèlent comme nous l'avions supposé au départ, que la langue française est liée aux habitudes scolaires, et que sa fonctionnalité en tant qu'outil de communication est écartée au profit d'un enseignement systématique d'un contenu grammatical, qui favorise l'apparition d'un bilinguisme qu'on a qualifié d'hétérogène, caractérisé par un déséquilibre et une insuffisance dans la maîtrise des compétences langagières. Nos bilingues libanais disposent de deux systèmes verbaux totalement indépendants, nos résultats aux tests de définitions des concepts montrent que s'ils reçoivent un message dans la langue A, ils le comprennent dans cette langue, et dans cette même langue ils produisent et émettent leurs réponses, et quand ils reçoivent un message dans la langue B, ils le comprennent dans la langue B et émettent une réponse dans cette même langue. Ce même mécanisme se produit d'ailleurs dans la construction des représentations. Le test de Connaissances révèle que nos jeunes, ne maîtrisent pas la logique



et la structure qui sous-tendent la langue française. L'enseignement scolaire de la langue est sans doute à la base de l'apparition d'un tel déséquilibre chez les bilingues libanais.

Enfin pour terminer, il serait utile peut être de suggérer des propositions et de souligner certains domaines où des recherches plus poussées pourraient compléter cette étude. On peut proposer ce qui suit :

- Etudier les spécificités d'une langue seconde dans un contexte libanais, en considérant que l'enseignement du français est véhiculé à des apprenants dont la langue maternelle est l'arabe ;
- Approfondir la relation qui existe entre la langue maternelle et la langue seconde en cours d'apprentissage. En d'autres termes, procéder à une étude contrastive des deux langues pour déceler les conduites de transfert et d'interférence mises en jeu par les apprenants libanais en cours d'acquisition d'une langue seconde ;
- Etudier la complémentarité dans l'acquisition de différents concepts linguistiques dans les deux langues, qui forment un champ donné dans le cadre de la théorie des champs conceptuels ;
- Etudier et élaborer des programmes d'enseignement de la langue française plus appropriés au contexte libanais.



Bibliographie

1. *La constitution Libanaise*, (1943).
2. Abou S., (1994), *Les enjeux de la francophonie au Liban*, in *Une francophonie différentielle*, L'Harmattan, Beyrouth
3. Abric J C ., (1994), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF
4. Astolfi J.P., (1996) *les figures doubles de la représentation*, in *Educations N°10*
5. Bréchon Pierre .,(2006) *Comportements et attitudes politiques*, Presses Universitaires de Grenoble
6. Bunzel Khalil Gabriele., ,(2006) *Identité en conflit et transaction*, L'Harmattan
7. Boyer H., (2004), *Langues et contacts des langues, dans l'Aire méditerranéenne, Pratiques, Représentations et gestions*, L'Harmattan « Sociolinguistique ».
8. Calvet JL & Moreau ML., (1998), *Une norme ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris , Langues et développement.
9. Camilleri C., (1990), *Identité et gestion de la disparité culturelle*, in *Stratégies identitaires*, Paris, PUF
10. Castelotti V .,(2001) , *D'une langue à d'autres, pratiques et représentations*, Collection DYALANG, Rouen, Presses universitaires de Rouen
11. Cuq J P ., (1991), *Le français langue seconde, Origine d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette .
12. Flament C& Rouquette M,L .,(2003), *Anatomie des idées ordinaires : Comment étudier les représentations sociales*. Armand Colin
13. Hagège C ., (1967), *Le français et les siècles*, Paris, Editions Odile Jacob

- 
- 
14. Jodelet D ., (1989) , *Représentations sociales, un domaine en expansion* . in D Jodelet (sous la direction). *Les représentations sociales* PUF
15. Picoche J & Marchello, C., (1989)., *Histoire de la langue française*, Paris, Hatier.
16. Robic D., (2005), *L'autre en images*, L'Harmattan, Paris
17. Salhab N., (1997), *La France et les Maronites*, Beyrouth, Dar El Machreq
18. Verbunt G., (2001), *La société interculturelle*, Paris. Editions du seuil
19. Verdhelhan M ., (2002), *Le français langue de scolarisation : pour une didactique réaliste*, Paris, L'Harmattan.
20. Vinsonneau G., (2002), *L'identité culturelle*, Armand Colin, Paris.
21. Vygotski L., (1992), *Pensée et langage*, Paris, Editions Sociales, Traduction française du texte russe de 1934
22. Zarate G., (1997) *Les représentations en didactique des langues et culture. Notions en questions* , Didier Erudition.